

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Déclaration des intérêts des membres du conseil concernant un sujet à l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption de procès-verbaux (non applicable)

5. DÉPÔTS DE DOCUMENTS

- A. Dépôt de la version modifiée du *Règlement numéro 929 concernant la division du territoire de la Ville de Terrebonne en seize (16) districts électoraux, désignant et délimitant ces districts*

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Période de questions et réponses aux questions transmises en ligne d'une durée maximale de 60 minutes

7. CABINET DU MAIRE

- 7.1. Mandat à la Direction générale pour la révision du protocole d'entente à renouveler avec le Complexe Enviro Connexions (CEC) dans le cadre de la poursuite de l'exploitation du site d'enfouissement

8. COMMISSIONS MUNICIPALES

9. DIRECTION GÉNÉRALE

- 9.1. Autorisation d'une deuxième dépense pour les travaux d'urgence suite à la tempête tropicale Debby, jusqu'à concurrence d'un montant de 547 565,19 \$, et d'un amendement budgétaire y afférent
- 9.2. Adoption finale du *Règlement numéro 3501-06 modifiant le règlement numéro 3501 sur la population animale, afin de promener un chien en laisse dans les sentiers de l'Île-des-Moulins et l'Île Saint-Jean dans le cadre d'un projet pilote d'une période d'un (1) an*

10. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

11. DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DES COMMUNICATIONS

12. DIRECTION DU GREFFE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

13. DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

14. DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

15. DIRECTION DE LA POLICE

16. DIRECTION DE L'INCENDIE

17. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

18. DIRECTION DU GÉNIE

- 18.1. Adoption finale du *Règlement temporaire numéro 936 sur l'utilisation du terrain de stationnement de la rue Saint-Joseph et du terrain de stationnement de la rue Sainte-Marie* (Dossier : PB_R-936_VignetteStationnement St-Joseph_SteMarie_Enfouiss)
- 18.2. Adoption finale du *Règlement numéro 934 de type parapluie décrétant des travaux et des services professionnels pour l'entretien des ouvrages d'art de la Ville de Terrebonne et, pour en payer le coût, un emprunt au montant de 8 924 000 \$* (Dossier : MA_R934_Entretien Ouvrages d'art)
- 18.3. Adoption finale du *Règlement numéro 937 de type parapluie décrétant les travaux pour les mesures d'atténuation de la circulation et d'aménagement divers de la mobilité de la Ville de Terrebonne et, pour en payer le coût, un emprunt au montant de 600 000 \$* (Dossier : PB_RegParapluie937_Travaux MesureAtténuation)
- 18.4. Adoption finale du *Règlement numéro 767-1 modifiant le règlement numéro 767 décrétant les études d'avant-projet et pourvoyant aux honoraires professionnels en vue de la réalisation de l'aménagement d'un parc linéaire dans le Carrefour des Fleurs, décrétant les travaux relatifs à l'aménagement d'un sentier et d'un espace vert en bordure du lac Beauchemin, à l'aménagement des parcs de l'Étiage et des Méandres, au réaménagement du parc Pierre-Le Gardeur et à un programme de verdissement et de plantation d'arbres et pour en payer le coût, un emprunt au montant de 5 364 900\$, afin de modifier l'objet, de retirer les travaux prévus en bordure du lac Beauchemin, aux parcs de l'Étiage et des Méandres et de remplacer l'Annexe « A »* (Dossier : RL_Amendement-R-767)

19. DIRECTION DU LOISIR ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

- 19.1. Adoption finale du *Règlement numéro 921 décrétant une aide financière à l'organisme mandataire Groupe plein air Terrebonne (GPAT) pour le remplacement du système de remontée mécanique et aménagements afférents et, pour en payer le coût, un emprunt au montant de 1 785 000 \$*

20. DIRECTION DE L'URBANISME DURABLE

21. DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 21.1. Adoption finale du *Règlement numéro 870-4 modifiant le règlement numéro 870 déterminant le territoire sur lequel le droit de préemption peut être exercé et les fins municipales pour lesquelles des immeubles peuvent être ainsi acquis, afin d'ajouter au territoire un immeuble du district #12 VIEUX-TERREBONNE*

22. BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

23. DÉPÔT DES PROPOSITIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

24. DÉPÔT D'AVIS DE MOTION ET DE PROJETS DE RÈGLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL

25. PÉRIODE D'INFORMATION ET DE RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

26. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire se tiendra le mardi 24 septembre 2024, à 19 h, à l'édifice Louis-Lepage situé au 754, rue Saint-Pierre à Terrebonne.

27. Levée de la séance